

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 17 MAI 2018**

Délibération
n° 2018.05.046.B

Médiathèque
l'Alpha:
adhésions à
différents
organismes pour
2018

LE DIX SEPT MAI DEUX MILLE DIX HUIT à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **04 mai 2018**

Secrétaire de séance : Jean-Jacques FOURNIE

Membres présents :

Jean-François DAURE, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BOUCHAUD, Véronique DE MAILLARD, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Fabienne GODICHAUD, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Gérard ROY, Roland VEAUX,

Ont donné pouvoir :

Alain THOMAS à Jean-François DAURE

Suppléant(s) :

Excusé(s) :

Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Michel GERMANEAU, Annie MARAIS, Jean REVEREAULT, Alain THOMAS, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Certifié exécutoire
reçu en Préfecture

le :

publié ou notifié

le :

P/Le Président
Le Vice-Président ou
Le Conseiller délégué

CULTURE - POLITIQUE CULTURELLE

Rapporteur : Monsieur BOUCHAUD

MEDIATHEQUE L'ALPHA: ADHESIONS A DIFFERENTS ORGANISMES POUR 2018

En raison de leur intérêt professionnel pour la médiathèque l'Alpha, il est proposé de souscrire les adhésions aux organismes suivants :

| Organismes | Montant adhésion |
|--|------------------|
| Association des bibliothécaires de France (ABF) | 295 € |
| Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations (ACCES) | 150 € |
| European Bureau of Library, Information and Documentation Associations (EBLIDA) | 520 € |
| Coopération pour l'accès aux ressources numériques en bibliothèques (Réseau CAREL) | 50 € |
| Association pour le Développement des Documents Numériques en Bibliothèques (ADDNB) | 100 € |
| Association pour la coopération des Professionnels de l'Information Musicale (ACIM) | 60 € |
| Association des Directrices et Directeurs de Bibliothèques municipales et de Groupements Intercommunaux des Villes de France (ADBGV) | 20 € |
| Total | 1 195 € |

Le montant total des cotisations s'élève à 1 195 € soit mille cent quatre-vingt-quinze euros pour l'année 2018.

Je vous propose :

D'APPROUVER les adhésions aux différents organismes et le règlement des cotisations annuelles qui s'élèvent à un montant total de 1 195 € tels que détaillés ci-dessus pour l'année 2018.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tous documents relatifs à ces adhésions.

D'IMPUTER les crédits au budget principal - chapitre 011- article 6281.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**FAIT ET DELIBERE AU BUREAU COMMUNAUTAIRE LEDIT JOUR DIX SEPT MAI
DEUX MILLE DIX HUIT.**